

## **Le réaménagement de la Marina 1 de l'APVA. Un projet soulevant un enthousiasme exceptionnel.**

Le 8 février 2021

À : Mme Vicki-May Hamm  
Mairesse de la Ville de Magog

Madame,

Tel que demandé par la Ville de Magog, le projet de réaménagement de la Marina 1 de l'APVA a fait l'objet d'un processus de consultation auprès des personnes directement concernées. L'APVA a travaillé étroitement avec le Service d'urbanisme de la Ville de Magog afin de préparer un descriptif du projet et les croquis illustrant les changements proposés. Nous remercions les responsables du Service d'urbanisme de la Ville pour leur précieuse collaboration. Des rencontres et des communications personnalisées ont été effectuées avec les riverains, vivant aux abords de la Marina, afin de leur expliquer le projet et répondre à leurs questions.

De nombreux courriels provenant de résidents de l'APVA furent transmis à la Ville. Le service d'urbanisme vous en fera rapport. Ces courriels illustrent clairement leur appui à ce projet et l'importance de solutionner les différents problèmes vécus par les membres de l'APVA, tous contribuables de la Ville de Magog.

L'argumentaire de nos membres s'articule essentiellement autour des thématiques suivantes :

- Maintenir et faciliter les bonnes pratiques de l'APVA en matière d'environnement.
- Démocratiser et faciliter l'accès au lac pour un plus grand nombre de résidents de l'APVA.
- Accroître la sécurité des plaisanciers et améliorer la convivialité des approches de la Marina.
- Faciliter la baignade pour les usagers

Le lac Memphrémagog est magnifique. Le Domaine des Villas de l'Anse est notamment un bel exemple de démocratisation de l'accès au lac en permettant à un plus grand nombre de résidents de jouir de sports nautiques et d'aires de détente de façon sécuritaire dans le respect de l'environnement.

Notre démarche pour communiquer avec les résidents concernés, a visé pertinemment les riverains ayant une vue directe sur l'infrastructure de la Marina. Plusieurs d'entre eux ont transmis à la Ville leur appui au projet. Aucun d'entre eux ne s'est objecté à ce projet.

Il appert que certains riverains plus éloignés de la Marina, non-membres de l'APVA, auraient fait part de leurs objections et questionnements auprès de la Ville. Malgré notre invitation à échanger avec nous sur les différents enjeux, ils ont opté de transmettre directement leur avis à la Ville sans prendre la peine de valider certaines informations avec nous.

Le lac Memphrémagog est du moins dans sa partie canadienne un lac quasi privé dont l'accès est réservé presque exclusivement à la poignée de privilégiés qui, au fil des ans, ont colonisé ses rives. Les différents domaines qui le bornent permettent de démocratiser ce lac en donnant accès à un nombre important de citoyens. Le Domaine des Villas de l'Anse regroupe 190 propriétaires. Donc, son empreinte sur la baie est, par habitant, beaucoup moins grande que celle des riverains. De plus, nous trouvons préoccupant que quelques riverains éloignés de l'enceinte de la Marina veuillent dicter ou restreindre l'accès au lac à d'autres résidents.

En réponse à leurs objections, il est important de rappeler certains faits :

- En matière d'environnement, l'APVA a déployé des efforts considérables et d'importants investissements au cours des dernières années visant le contrôle de l'érosion, la gestion des eaux usées et de ruissellement, l'éradication des plantes envahissantes et l'application des bonnes pratiques par ses membres. Elle continuera de le faire dans l'avenir.
- Le réaménagement de la Marina 1 permet l'amarrage d'un nombre de bateaux inférieur à celui autorisé par le Gouvernement du Québec selon le bail hydrique consenti à l'APVA depuis de nombreuses années. Ce projet s'inscrit à l'intérieur des normes prescrites. L'objectif est de permettre l'accès à la Marina, de façon sécuritaire et conviviale, aux plaisanciers et de palier aux inconvénients majeurs de l'apport en limons vers la baie de l'Anse.

Ce projet de réaménagement de la Marina 1 est d'une importance capitale pour les 190 membres de l'APVA. En leur nom je vous remercie et je remercie les membres du Conseil municipal de consentir à cette requête.



Pierre Desbiens  
Président de l'APVA

Note : Une copie de ce courriel a été transmis aux Conseillers municipaux et aux membres de l'APVA.